



TEC™ 540

Colle dispersion haute performance pour le collage technique de revêtements caoutchouc, PVC, LVT, linoléum sur envers mousse et textiles.

AVANTAGES

- Polyvalente, large domaine d'emploi
- Modes de collage variés : Humide: *colle normalement gommée* ou Auto-adhésif *colle entièrement gommée*
- Facilité d'application et de son long temps de travail
- Sans solvant
- Offre un excellent rendement
- Assure une prise initiale élevée et un collage particulièrement résistant
- Convient à la pose sur sols chauffants

UTILISATION

Destinée au collage de nombreux revêtements de sol en locaux commerciaux, tertiaires et privatifs:

- Caoutchouc à envers cardé - épaisseur maximale : 4 mm - en dalles (jusqu'à 1 x 1 m) - ou en lés*
- Revêtements PVC homogène ou hétérogène – en dalles ou en lés
- Dalles et lames décoratives (LVT)*.
- Revêtements VER – tous dossiers
- Revêtements polyoléfine
- Linoléum à envers sous-couche acoustique (*Marmoléum Décibel*)
- Linoléum en dalles présentant un envers fibres
- Dalles semi-flexibles
- Textiles avec envers PVC, SBR
- Sur sous-couche TEC™ 805

En cas de doute concernant les applications possibles, veuillez prendre contact au préalable avec notre service d'assistance technique

CARACTERISTIQUES GENERALES

Base	Dispersion aqueuse de copolymère acrylique.
Couleur	Beige clair
Temps de gommage**	5 à 20 minutes pour un collage humide 20 à 30 minutes pour un collage semi-humide Au-delà de 30 minutes pour un collage auto-adhésif (par exemple PVC sur PVC)
Consommation	250 à 350 gr/m ² suivant le support et le revêtement
Temps ouvert	1 heure environ
Ouverture au trafic	Après 24 heures*
Prise définitive	48 à 72 heures*
Conservation	12 mois en emballage d'origine intact dans un local tempéré – Craint le gel.
Conditionnement	Seaux plastiques de 20 kg
Fiche de données sécurité	Disponible sur demande

* Les valeurs susmentionnées ont été établies en laboratoire et doivent être considérées comme indicatives compte tenu des variations possibles des conditions d'application (absorption du support, température, hygrométrie...).

** Le temps de gommage varie en fonction de la quantité de colle appliquée suivant le type de revêtements (perméable, épais, rigide, nerveux), des conditions climatiques du local et de la porosité du support

LES SUPPORTS

- Le support doit être sain, stable, plan, propre, sec en permanence, non soumis à des remontées d'humidité, dépoussiéré et dégraissé, résistant à la traction et à la compression et non-fissuré.
- Le support doit être conforme aux normes et textes en vigueur (*DTU, CPT et guides*) .Prendre les mesures nécessaires en cas de déficience.
- Le support aura préalablement été traité et préparé :
 - Dalles béton et chape ciment : à l'aide d'un enduit de sol P3 ou P4s de notre gamme suivant la destination des locaux
 - Supports bois ou panneaux particules : à l'aide d'un enduit fibré de notre gamme ou avec notre produit d'interposition prêt à l'emploi TEC™ 900 DSP
 - Chape anhydrite : à l'aide de notre enduit de ragréage autolissant TEC™ 922.
 - Autres supports : nous consulter.

Respecter les fiches techniques des différents produits de préparation des supports

CONDITIONS D'UTILISATION

Températures à respecter lors de l'utilisation	La température ambiante (<i>idéale</i>) doit être comprise entre + 15 et + 25°C La pose ne doit pas être effectuée sur sol en cours de chauffe. Le chauffage est interrompu 48 heures minimum avant la mise en œuvre
Température minimale d'emploi	Les températures du support et de l'atmosphère doivent être au moins égales à + 10°C.
Hygrométrie maximale admise	L'humidité ambiante et la température du support doivent être telles qu'il n'y ait pas de condensation au niveau support (<i>point de rosée</i>).

Respecter les conditions de stockage, d'acclimatation et d'utilisation définies par le fabricant du revêtement.

APPLICATION

Nota: La colle doit toujours être préalablement homogénéisée dans le seau avant d'être appliquée sur un support. Bien refermer le récipient après usage.

- Application régulière, par simple encollage du support, à l'aide d'une spatule à dents plus ou moins importantes suivant la qualité du support et la nature du revêtement (250 à 350 g/m², spatules TKB, dentures A1 ou A2).
Nota : Ne pas faire chevaucher 2 films de colle à la reprise d'encollage
- Pour la réalisation de certains travaux (*remontées murales par exemple*) TEC™ 540 peut être appliqué à la spatule inox mur puis égalisée au rouleau à laquer : 200 gr/m² environ.
- Respecter le temps de gommage. Celui-ci répond à 3 préoccupations
 - Permet l'évacuation d'une partie de l'humidité de la colle avant affichage (*revêtement imperméable et/ou support peu absorbant*)
 - Augmenter ou accélérer le pouvoir piégeant de la colle
 - Eviter le glissement lors de la pose du revêtement en dalles
- On peut également poser dans le lit de colle fraîche (*revêtements textiles en lès par exemple.*) Dans ce cas, le support devra être suffisamment absorbant pour évacuer seul l'humidité de la colle. Pour les revêtements minces et, plus généralement, pour éviter l'apparition du spectre des sillons de colle à l'usage, nous recommandons la pose sur un film de colle peu gommé.
- Le temps ouvert est d'une heure environ.
- Le marouflage destiné à évacuer l'air emprisonné sous le revêtement, à écraser les sillons de colle et assurer le bon transfert sur l'envers du revêtement doit être soigneux et intéresser toute la surface du revêtement.
Il sera effectué de préférence en deux temps: Manuel à la cale liège, puis au rouleau lourd à la fin des opérations.
- Les joints, arasements et soudures des joints s'effectuent suivant les règles de l'art, tout en respectant les prescriptions du fabricant du revêtement.
- Nettoyage des outils et taches fraîches à l'eau claire.

Collage Auto-adhésif d'un revêtement PVC sur sous-couche TEC™ 805 ou d'un PVC sur PVC

- Etendre la colle en couche mince et régulière à l'aide d'une spatule très finement dentelée de type A4 en égalisant le film de colle encore frais (= disparition des sillons) à l'aide d'un rouleau à poils ras.
- Laisser gommer 30 à 40 min ce qui permettra l'évacuation de l'humidité de la colle. Ce délai est très dépendant de la température et de l'hygrométrie du local.
- Afficher le revêtement sur le film complètement gommé (plus de transfert au doigt) et maroufler très soigneusement.
- Le revêtement collé ne doit ni sonner "creux", ni être sous tension.

Remarques :

- N'encoller que la surface pouvant être recouverte pendant le temps de travail.
- Tenir compte des conditions climatiques du local.
- Pour les revêtements particulièrement sensibles aux variations de températures (caoutchouc, LVT,...), respecter scrupuleusement les conditions de stockage, d'acclimatation et d'utilisation. Dans les zones soumises à des écarts de température importants : baies vitrées jusqu'au sol, puits de lumières, le collage s'effectuera avec la colle bicomposante polyuréthane TEC™ 147.
- En cours de travaux, vérifier régulièrement l'usure de la denture des spatules, et changer celle-ci aussi souvent que nécessaire pour le respect de la prescription.

PRECAUTIONS PARTICULIERES

Protection du revêtement :

Si les conditions d'achèvement du chantier nécessitent la pose d'une protection sur le revêtement, celle-ci ne doit être disposée qu'après 72 heures, délai de séchage de la colle

Délai de mise en service :

- **Ouverture au trafic pédestre normal** : 48 heures au moins après achèvement des travaux
- **Prise définitive** De 48 à 72 heures après collage. Le revêtement peut alors être soumis au trafic et à un entretien normal.

Délai avant remise en chauffe d'un sol chauffant :

7 jours au moins après la mise en œuvre du revêtement de sol PVC collé.

Recommandation :

Tous les travaux devront être exécutés conformément aux DTU, CPT, règles professionnelles, etc. en vigueur, selon les fiches techniques respectives de nos produits, tout en respectant les directives de pose du fabricant de revêtement, recommandées au travers de guide de mise en œuvre, fiches techniques et autres documents.

www.tecspecialty.com/europe



H.B. Fuller Adhesives France SAS – 56, rue du Général de Gaulle – 67250 Surbourg - France

IMPORTANT : les informations, spécifications, procédures et recommandations fournies (ci-après « informations ») se fondent sur notre expérience et nous pensons qu'elles sont exactes. Aucune représentation ou garantie n'est donnée quant à l'exactitude ou l'exhaustivité desdites informations, ni au fait que l'utilisation du produit pourrait éviter des pertes ou des dommages ou obtenir les résultats souhaités. Seul l'acheteur est responsable de tester et de déterminer l'adéquation de tout produit pour l'usage prévu. Les essais devraient être répétés dans le cas d'un quelconque changement des matériaux ou des conditions. Aucun employé, distributeur ou agent n'est habilité à modifier ces faits et proposer une garantie de performance.

NOTE À L'UTILISATEUR : en commandant/recevant le produit vous acceptez les **termes généraux et conditions générales de vente d'H.B. Fuller** applicables dans la région. Veuillez demander une copie si vous ne l'avez pas reçue. Ces termes et conditions contiennent des clauses de non responsabilité de garanties implicites (y compris mais non limitées à des garanties de non responsabilité de bonnes conditions pour une utilisation particulière) et des limites de responsabilités. Tous les autres termes sont rejetés. Dans tous les cas, la **responsabilité globale d'H.B. Fuller** pour toute contestation ou série de contestations correspondantes pouvant résulter dans le contrat, le préjudice (y compris la négligence), la violation des obligations contractuelles, la fausse déclaration, la responsabilité stricte ou autre est limitée au remplacement des produits concernés ou au remboursement du prix d'achat pour les produits concernés. H.B. Fuller n'est pas responsable des pertes de profits, baisses de marges, pertes de contrats, pertes d'affaires, de la défection de clients ou de toute perte indirecte ou consécutive résultant ou en rapport avec la fourniture de produits.

Rien, sous quelque terme que ce soit, n'agira pour exclure ou limiter une quelconque responsabilité pour fraude d'H.B. Fuller, négligence grave ou pour la mort ou blessure personnelle résultant de négligence ou par violation d'un quelconque terme obligatoire implicite.